



# FACS

FÉDÉRATION NATIONALE  
DES DISPOSITIFS DE RESSOURCES  
ET D'APPUI À LA COORDINATION  
DES PARCOURS EN SANTÉ

# *Assemblée Générale Ordinaire 2021*

*27 janvier 2022*



Situation exceptionnelle : *situation sanitaire / décalage de la date d'AG 2021 / AG électorale à l'été 2022*

Choix du Conseil d'Administration : *ouverture des débats à tout professionnel de DAC et leurs invités*

***Quorum de principe*** (mais non requis : pas de délibération)

***Champ de l'assemblée*** : présentation des dynamiques en cours et informations

Modérateurs : Boris DUPONCHEL / Eliane ABRAHAM (Vice-Présidents)

Secrétariat de séance / enregistrement : Réso Occitanie

**Assemblées Générales Ordinaire électorale et Extraordinaire « FACS 3 » : 27/08 matin à Albi**

*La **FACS** est un espace professionnel, national, collectif, créé le 12 avril 2018, intégrant depuis le 3 mars 2020 :*

- Union Nationale des Réseaux de Santé (**UNR.Santé**)
- Association Nationale des CLIC et coordinations de CLIC (**ANC-CLIC**)
- Equipe d'Animation du Collectif des Pilotes MAIA (**EACP**)

*Parmi les membres fondateurs : Fédération Nationale TND –DYS / URSB*

Organisation en **Fédérations Régionales / Groupements Régionaux** composés de représentants de DAC constitués et/ou PTA, CTA, réseaux de santé, dispositifs MAIA, et CLIC

**Membres unitaires** : DAC, PTA, CTA, réseaux de santé, MAIA, CLIC



# Bureau de la FACS

*Président d'honneur* : Richard-Pierre WILLIAMSON

*Elus lors de l'AG du 10 juillet 2019*

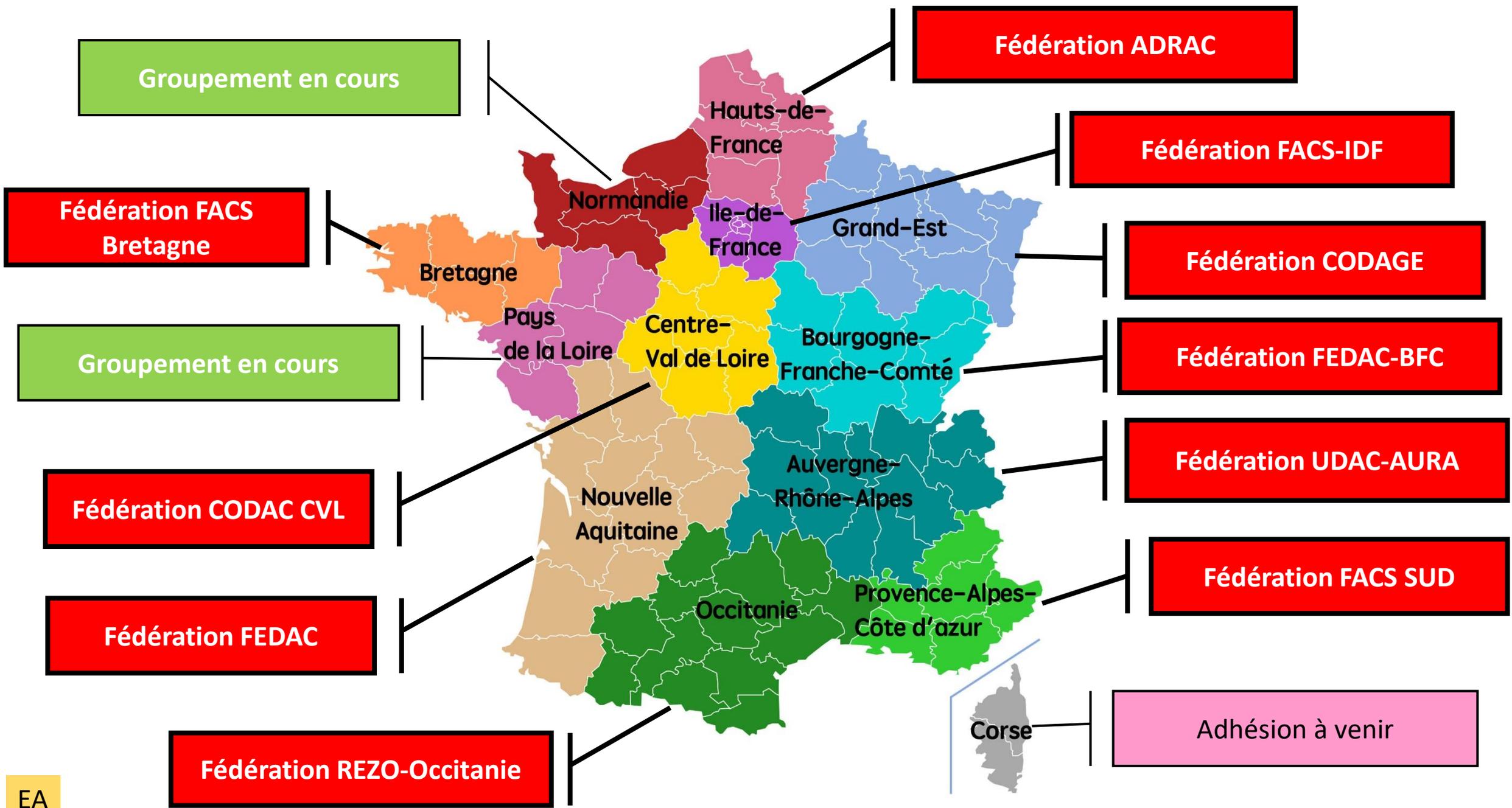
Sylvie METAYER (DAC)  
Marion BRU (DAC)  
Violaine VEYRIRAS (DAC)  
Sylvie LAINE (DAC)  
Muriel RODDIER (DAC)  
Véronique DELORIEUX (REZO)  
Valérie CORNU (PTA)  
Eliane ABRAHAM (PTA)  
Julie MOITIER (REZO)  
Adrien BEAUMEL (DAC)  
Marc WEISMANN (DAC)  
Elen LEGENDRE (REZO R)  
Boris DUPONCHEL (F-REZO)  
Pascal POUSSE (DAC)

*Invités (EACP) depuis le CA du 3 mars 2020*

Delphine DIF-THIERY (DAC)  
Isabelle SEGALL (MAIA)  
Sabrina CARION (MAIA)  
Marc THOMAS (MAIA)

*Personnalités qualifiées*

Marie-Aline BLOCH (EHESP)  
Marie-Dominique LUSSIER (MDL Conseils)  
Claude JEANDEL (gériatre)



Groupement en cours

Fédération ADRAC

Fédération FACS Bretagne

Fédération FACS-IDF

Groupement en cours

Fédération CODAGE

Fédération CODAC CVL

Fédération FEDAC-BFC

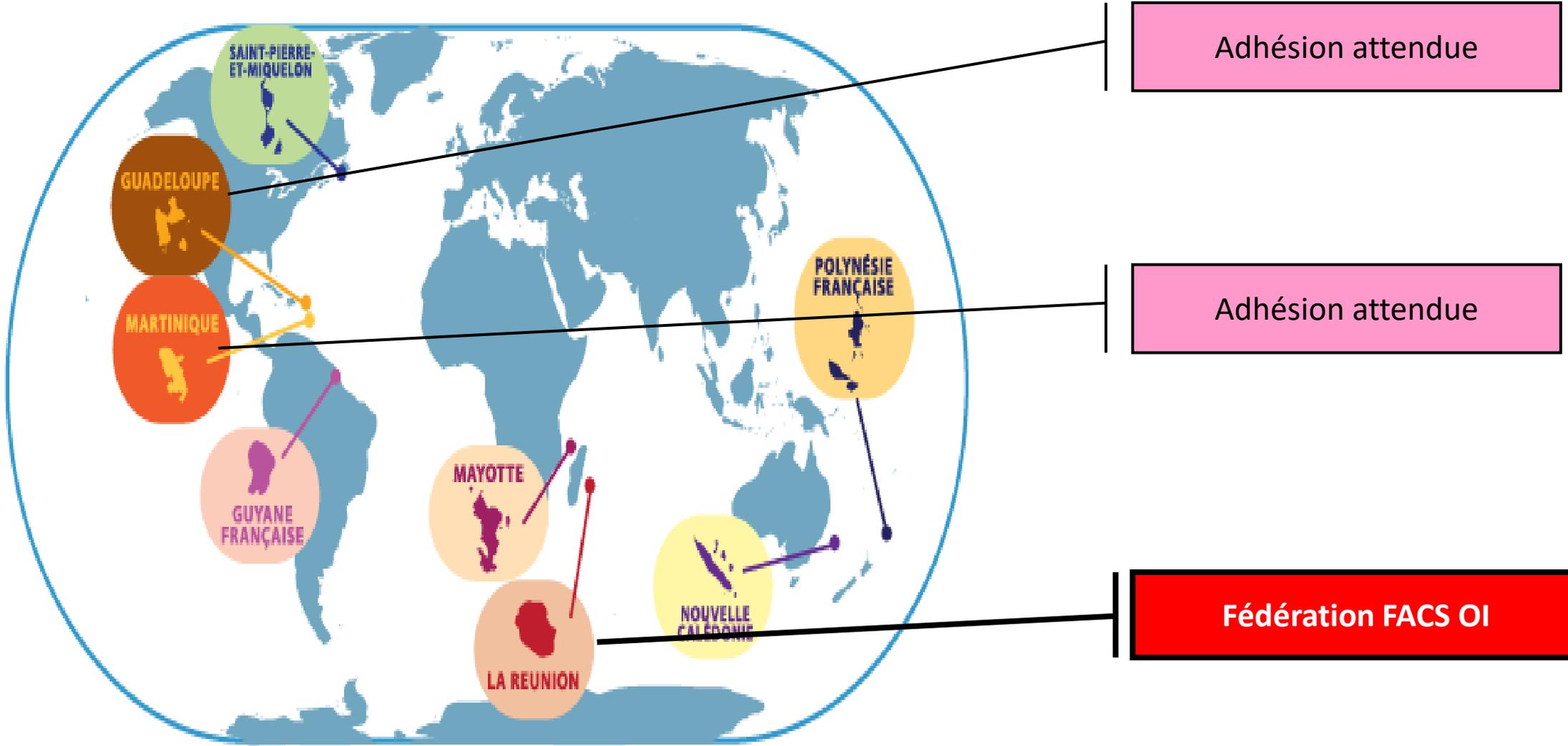
Fédération FEDAC

Fédération UDAC-AURA

Fédération REZO-Occitanie

Fédération FACS SUD

Adhésion à venir



# Valeurs fondamentales de la FACS concernant les territoires

*Une organisation coopérative territoriale œuvrant pour la santé doit regrouper au minimum*  
**différentes valences d'acteurs :**

- le secteur libéral, dont au minimum le **premier recours**
- le secteur hospitalier, dont au minimum l'**établissement public de soins de référence**
- les services de l'autonomie du **Département**
- des établissements **médico-sociaux**
- des services d'**aide**, dont au minimum ceux **à domicile**
- des services sociaux, dont au minimum les **CCAS**
- les **usagers**

*Une telle organisation doit disposer d'une* **gouvernance partagée entre acteurs**, *qui définit et pilote les projets, en cohérence avec les politiques publiques (Département, ARS).*

*Le portage d'une telle organisation doit être* **neutre et non institutionnel**.

L'organisation est **spécifique au territoire**, sur un socle de base commun national/régional.

# Principes de la FACS concernant les DAC

*Un DAC est un **outil d'organisation coopérative territoriale**, indépendant vis-à-vis de tout acteur, **idéalement une émanation d'une telle organisation**, au minimum **outil pour tout acteur territorial**.*

*Un DAC est constitué d'une équipe pluriprofessionnelle issue de la réunion des équipes constituantes (réseau, MAIA, PTA, CTA, CLIC) et de l'évolution de leurs métiers : **réfèrent de parcours complexe**, contributeur à la **coordination territoriale**, directeur, médecin, autres.*

*Un DAC est porté par une structure juridique répondant au minimum à ces valeurs.*

**Un DAC rend compte de son activité à tous les acteurs territoriaux et aux institutions et collectivités (ARS, Département), qui en retour proposent les évolutions nécessaires au travers de la gouvernance partagée.**

*Un DAC est un **outil opérationnel** (appui à la coordination pour les situations complexes + participation à l'animation des coopérations territoriales) et un **espace collectif structurant pour le territoire** (neutralité, gouvernance partagée, animation territoriale, démarche parcours, pluriprofessionnalité).*

# Postures de la FACS pour les DAC

*Un DAC coopère avec et soutient toutes les autres organisations territoriales entre acteurs.*

MSP - CPTS - CLS/CLSM - Dynamique 360 - PCO TND

*Un DAC est un partenaire de l'ARS et des acteurs en santé pour l'organisation territoriale entre acteurs, en particulier dans le cadre de la démarche parcours et de la télémédecine.*

MSP - CPTS - Dynamique 360 - PCO TND - GCS e-santé  
CLS/CLSM - PTSM - Ateliers Santé Ville

*Un DAC est un **espace privilégié d'observation partagée des parcours de santé en territoire et des réponses collectives aux problématiques identifiées**, qui reporte aux acteurs, institutions (ARS), et collectivités (Département, entre autres).*

*Un DAC contribue à toute évaluation, dans une démarche participative et dynamique, des actions collectives pour la santé en territoire.*

# RAPPORT FINANCIER 2021

DEPENSES		RECETTES		
FRAIS ADMINISTRATIF	20,00 €	ADHESIONS 2021		
FRAIS INTERNET	280,00 €	<i>Fédérations</i>	9	900,00 €
FRAIS LOGISTIQUE	120,00 €	<i>Dispositifs</i>	73	1 440,00 €
FRAIS BANCAIRE	129,12 €	Subvention DGOS		25 000,00 €
		SOLDE 2020		27 570,00 €
TOTAL	549,12 €			54 910,00 €
RESULTAT				54 360,88 €

# Budget Prévisionnel 2022

DEPENSES		RECETTES		
LOCATION SALLE	5 000,00 €	ADHESIONS STRUCTURES 2022	100	1 000,00 €
FRAIS RESTAURATION	4 000,00 €	ADHESIONS FEDERATIONS 2022	10	1 000,00 €
FRAIS DE TRANSPORT	5 000,00 €			
FRAIS ADMINISTRATIF	5 000,00 €	SUBVENTIONS DGOS		25 000,00 €
ACCOMPAGNEMENT DAC	25 000,00 €	SUBVENTIONS CNSA		20 000,00 €
UNIVERSITES 2022	60 000,00 €	INSCRIPTIONS UNIVERSITES		60 000,00 €
FRAIS DIVERS	3 000,00 €			
TOTAL	107 000,00 €	TOTAL		107 000,00 €

# *Quitus à la Trésorière*



# Rapport moral et d'activité

*Fruit des membres du Bureau et du CA et des équipes/administrateurs des dispositifs*



# Fédérations Régionales

- Représentation des DAC auprès des ARS et des représentants des acteurs (URPS, AVEC Santé, FHF, FEHAP, GRCS)
- Contribution au CA de la FACS
- Autonomie vis-à-vis du CA et du Bureau
- Elaboration de pratiques et outils communs en région
- Echanges de pratiques entre régions

**Cœur du lien entre le terrain et instances nationales de la FACS**

# Référentiel « référent de parcours de santé complexe »

## • Contexte

- Evolution des métiers au sein des DAC avec la loi : **groupe de travail DGOS avec mandatement de la FACS**
- Formations universitaires existantes (GDC, coordonnateur, ...)
- Attentes des ARS, mais non opposable aux équipes

## • Enjeux

- Préserver les compétences des divers métiers
- Conserver une souplesse de cadre pour adaptabilité selon les DAC
- Faire évoluer les formations diplômantes ou non diplômantes
- Faire entrer le métier de « référent de parcours complexe » dans le droit commun

## • Actions

- Comité de Pilotage FACS, missionnée par la DGOS (convention et financement)
- **Référentiel de compétences** : élaboré par le CoPil, lecture critique par des universitaires en mars 2021
- Evolution des formations universitaires attendues (DU GDC et DU CP)
- Attente d'un avis publié de la DGOS (printemps 2022)

# Groupe de Travail DGOS

## *Modèle économique des DAC*

Groupe de Travail mis en place sur le « *modèle d'allocation de ressources* »

Travaux sous l'égide de la DGOS, la DSS et l'ARS Bourgogne-France-Comté, avec l'appui du cabinet *Alcimed*

**Objectif : pouvoir mettre à disposition des ARS « *un modèle de financement indicatif début 2022* »**

- 2 séances de travail avec les ARS (19/11 et 2/12)

*ARS Bourgogne Franche Comté, Bretagne, Corse, Grand Est, Haut de France, Ile de France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, PACA*

- 1 séance avec les ARS et les DAC invités par les ARS le 3 mars 2022

# Evolution des réseaux régionaux

**Septembre 2021** : La DGOS organise une réunion avec les ARS durant laquelle est évoqué l'avenir des réseaux de santé régionaux.

Directive faite aux ARS :

\* DSR = réseaux de cancérologie et de périnatalité

\* Nouvelle dénomination à déterminer = autres réseaux

➤ Lecture différente du texte du décret par la FACS : ajouts proposés permettant d'inclure les différents types des réseaux

➤ Ouverture sur un positionnement spécifique de chaque ARS

**25 octobre 2021** : Réunion FACS / DGOS (Bureaux PF3, PF4, R3 et R4) pour tenter de revoir la position DGOS

Nouveau temps d'échange programmé après état des lieux des régions par la DGOS

**11 décembre** : Courrier adressé par la FACS à la DGOS : la FACS soutient l'importance de positionner les régionaux en DSR pour qu'ils soient légalement identifiés et éviter une situation précaire et une renégociation avec les ARS

**13 décembre 2021** : Réunion DGOS / ARS

Conclusion inchangée, mais demande faite aux ARS de prévoir une nouvelle appellation + assurance de conservation du financement FIR + dynamique de repositionnement légal après les Présidentielles + inclusion dans dynamique e-parcours

**A ce jour** : Plusieurs ARS ont débuté le travail sur le sujet avec différentes appellations, dont les suivantes :

- SRAE = Structure Régionale d'Appui et d'Expertise (Centre Val de Loire)
- DRAE = Dispositif Régionale d'Appui et d'Expertise (IDF)
- SRE = Structure Régionale d'Expertise (Normandie)
- DRA = Dispositif Régional d'Appui (PACA)

**Reste les questions des missions confiées aux dispositifs/structures (en accord avec les ARS localement) et de leur cadre d'intervention, dont le partage de données dématérialisées**

# Monographie DAC par l'ANAP

## Objectifs

- Donner un éclairage sur la contribution des DAC à la réponse globale et coordonnée apportée dans le cadre de parcours de santé complexes
- Donner un éclairage sur la lisibilité apportée par l'unification pour les professionnels et les usagers
- Partager des démarches d'analyses du service rendu par les DAC

Enquête monographie auprès de 5 DACs : Eure et Loir / Corrèze / 77 Sud / Nord Finistère / Franche-Comté

## 3 phases

1. Une phase de recueil d'information auprès de toutes les parties prenantes des DAC
2. Une phase dédiée à la production des monographies analysant les retours d'expérience sur le service rendu des DAC
3. Une phase visant à identifier les enseignements généraux à retenir sur le service rendu, attendu et perçu des DAC

→ *Groupe élargi*

## 2 réunions pour la 3<sup>ème</sup> phase

- Identification des déterminants du service rendu à partir des critères de satisfaction des acteurs du DAC
- Identification des facteurs pouvant impacter le service rendu

# Partenariat ANS

## *MS.Santé et déploiement au médico-social*

Être équipé et utiliser MSSanté



Equiper les DAC en messageries sécurisées et les enregistrer dans l'Annuaire

Avancer avec le GRADeS



- Communiquer aux GRADeS les acteurs prioritaires à équiper (structures/ professionnels), notamment ceux avec qui ils échangent (maillage d'échanges sur le territoire)
- Partager les difficultés remontées sur le terrain aux ARS et le GRADeS

Avoir un rôle de diffuseur



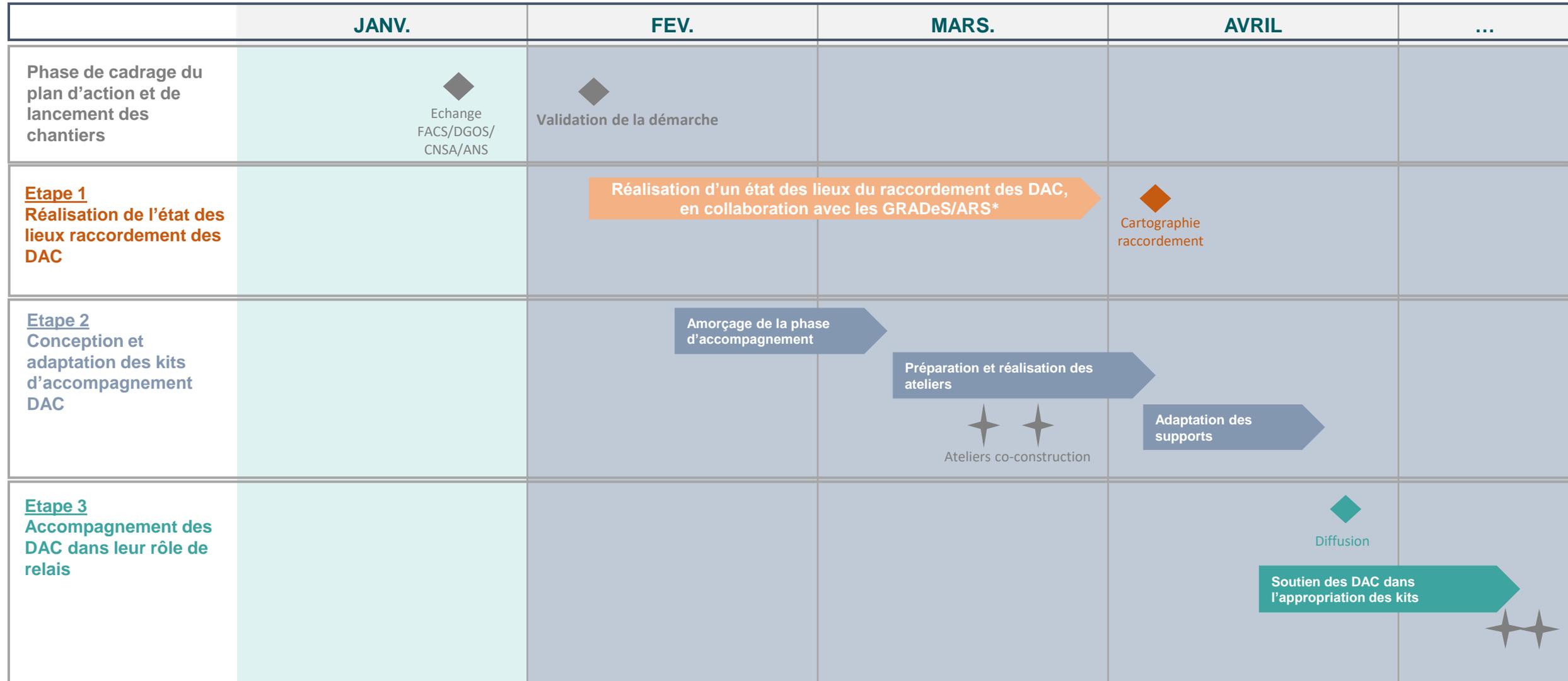
Profiter des échanges avec les partenaires pour sensibiliser les professionnels à l'utilisation de MSSanté, rediriger vers le GRADeS

Rassurer les partenaires



Être en situation de rassurer ses partenaires sur le cadre juridique de l'échange des données de santé des professionnels du médico-social

# MS.Santé et déploiement au médico-social : agenda



# Formation « Prise de poste *cadre de DAC* »

**Objectif** : formation pour la prise de poste des équipes dirigeantes de DAC, leur permettant :

- de maîtriser les divers aspects de la *démarche parcours*
- déployer les missions du DAC dans le cadre de la *polyvalence*
- d'assurer une contribution active à la *coordination territoriale*, avec les acteurs de territoire
- de maîtriser et déployer l'utilisation des *outils de coordination*
- de conduire leurs projets territoriaux avec les *méthodologies* ad hoc (conduite de projet et de changement, démarche qualité,...)

**Co-animation** : Marie-Aline Bloch (EHESP), Gérard Mick (EHESP/FACS), Laurianne Gomez (DGOS)  
*Pilotage par un **Groupe de Travail** (soins primaires, DAC, ARS, entre autres)*

**Déploiement** : séminaires présentiels et distanciels nationaux, depuis le printemps 2021, diplômants

Implication conjointe des **Fédérations Régionales** et des **ARS** (dont envoi d'apprenants), pour 3-5 ans



# Formation « Certificat d'aptitude aux fonctions de direction des structures d'appui à la coordination en santé » - CAFDAC

- **Objectif général** : occuper la fonction technique de cadre dirigeant d'une structure de coordination en santé
    - Gestion des risques
    - Management de projet
    - Outils pour les ressources humaines
    - Pilotage et animation d'équipe
    - Gestion budgétaire et financière & EPRD
    - Management stratégique de l'information
    - Droit du travail et en droit social
  - **Durée**: 39 jours répartis sur 18 mois
- Dès *Septembre 2022* (voir annexe)

# Partenariat avec la FEHAP

- **Contexte et objectif**

- Problématique de reconnaissance des nouveaux métiers en DAC dans les grilles conventionnelles
- Nécessité de relais politique fort pour défendre les salariés des DAC
- Besoin d'harmonisation des politiques salariales
- Lien avec les adhérents FEHAP dans les territoires

- **Actions**

- 1<sup>ère</sup> rencontre nationale entre représentant FEHAP et FACS : *janvier 2022*
- Travail amorcé sur une grille de transposition métiers DAC -> grille FEHAP
- Développement de liens en région entre fédérations FACS et délégations régionales FEHAP

# Enquête FACS

## *Etat des lieux des DAC*

- Enquête complémentaire à celle portant sur l'Unification des Dispositifs d'Appui à la coordination réalisée par la DGOS auprès des ARS
- Période de recueil des données : avril à novembre 2021
- Groupe de Travail issu du Bureau => Elaboration de la trame d'analyse des résultats de l'enquête qui va être adressée aux Fédérations/groupements régionaux

Délai de traitement sous 3 semaines soit pour le **18 février**

- Données régionales colligées sur un **document national** à destination notamment de la DGOS et des ARS



- Aspect populationnel : quelle couverture des DAC au niveau populationnel ?
- Nombre de médecins généralistes par habitant
- Le DAC dans son écosystème
- Les dispositifs constituant les DAC
- Le niveau d'intégration dans la démarche de convergence
- Le ressenti des répondants concernant la démarche de convergence
- L'évolution du territoire DAC vs les dispositifs antérieurs
- La mise en place de la gouvernance statutaire
- La responsabilité exercée par la gouvernance
- Les compétences spécifiques des DAC
- Le SI
- Les pertes de compétences
- Les points de vigilances soulevés par les répondants concernant l'organisation futur des DAC

# Groupe de Travail FACS

## Composition *Equipe DAC*

### Objectif :

Etablir une base des différents modèles organisationnels mis en œuvre dans les organisations

Commenter les différents modèles (grille d'analyse SWOT : forces, faiblesses, opportunités, menaces)

Identifier les fonctions types et les répartitions par missions

Quelles sont les fonctions indispensables au fonctionnement du DAC ?

2 groupes de travail

Prochaine séance de travail en mars pour enrichir et commenter les différents modèles.

# Informations

- **DGOS**
  - ✓ Enquête DAC (novembre 2021)
  - ✓ Refonte du CNO (liens avec 360)
  - ✓ Observatoire des ruptures de parcours
- **Partenariat avec la Mutualité Française / Expérimentation DRAD**  
(voir annexe)
- **ANAP** : Groupe de Travail à venir « Qualité DAC » et « Etude médico-économique »
- **Dynamique FHF/Sciences Po Lille** : « Quel avenir pour la santé » auprès des candidats à la Présidentielle le *17 mars 2022*
- **Conférence Nationale de Santé**
- **Universités de la FACS 2022**

# Universités de la FACS 2022

3<sup>ème</sup> édition des Universités de la FACS

*Mercredi 24 août 2022 à Albi (Tarn, Occitanie) : pour les DAC*

Les Universités de la FACS précèdent la 3<sup>ème</sup> édition de l'Université de la Coordination organisée par *Réso Occitanie* jeudi 25 et vendredi 26 août 2022 : *avec les partenaires des DAC*

Le programme des **3 journées** sera construit autour du fil rouge :  
**« Coordinations et coopérations territoriales, un paysage en recomposition »**

Coopération FACS / Réso Occitanie

- > Conception du programme
- > Communication, organisation, logistique



**Participants** : professionnels des DAC / tout professionnel de santé

*Appel à participation à venir*

# Dynamiques additionnelles 2022

- **Partenariats à relancer**
  - ✓ AVEC Santé
  - ✓ F-CPTS
  - ✓ France Asso Santé
- **Communication**
  - ✓ Ouverture du *site*
  - ✓ Diffusion d'une *Lettre trimestrielle*
- **EHESP** : Certificat *Intelligence Collective*

# La suite ?

***Assemblée Générale Elective*** « FACS 3 » en septembre 2022 à Paris

*Disparition* des MAIA, réseaux et PTA/CTA le 24 juillet 2022

*Instauration définitive* des DAC le même jour

*Adhésion directe à la FACS ET* par la *Fédération Régionale*

**Définitions des enjeux majeurs pour les DAC (enjeux d'ancrage)**

**Elaboration de la stratégie de représentation des DAC au niveau national et régional**